

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

204e SEANCE

BALE, LE MARDI 11 MARS 1986 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 203e séance.
- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
 - Présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1986;
 - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
 - Série mensuelle de statistiques(1).
- III. Rôle de l'Ecu dans une perspective à long terme(2).
- IV. Rapport du Président du Comité concernant la discussion au Conseil ECOFIN sur l'endettement international.
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Comme d'habitude, la Série mensuelle de statistiques sera prête à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 2) La discussion de ce sujet s'appuiera sur la note du Président du Comité des Suppléants du 26 février, sur la liste de questions diffusée le 28 février et sur la discussion préparatoire que les Suppléants auront lors de leur réunion, le 10 mars 1986. La question de l'Ecu pourrait aussi être abordée le 5 avril à la réunion informelle des Ministres des Finances et des Gouverneurs, au cours de laquelle les Présidents du Comité des Gouverneurs et du Comité monétaire pourraient être invités à présenter un rapport intérimaire sur les progrès réalisés par leurs Comités concernant le mandat reçu en 1985.